

La séance est ouverte à 18 h 45 en présence de :

Elu-e-s : Tania Assouline, Adjointe à la Démocratie locale

Services de la ville : Sylvie Baste-Deshayes, Responsable du service Démocratie participative, Emmanuelle Roggeri, chargée de démocratie participative, Julien Roman, chargé de démocratie participative.

Représentant-e-s des Conseils de Quartier : Claire Prost (Paul Signac - Murs à Pêches), Francis Proust (Centre-ville), Mario Cappelletto (Jean Moulin - Beaumonts), Jean Sorondo (Bas Montreuil - République), Evelyne Le Gall et Annie Piergentili (La Noue - Clos Français), Nathalie Baneux, Frédéric Marion et Cléa D'Orefice (Branly - Boissière)

Ordre du jour :

1. Introduction	1
2. Bilan des Conseils de quartier.	2
a. Branly-Boissière.....	2
b. Jean Moulin/Beaumonts	2
c. République / bas Montreuil	3
d. Signac/ Murs à pêches	3
e. Centre-Ville.....	3
f. La Noue – Clos-Français.....	4
3. Les Rencontres nationales.....	5

1. Introduction

Tania Assouline rappelle que l'enjeu de la séance est de faire un tour de table bilan des Conseils de quartier, et de faire un retour sur les rencontres des budgets participatifs. La fin de la séance sera dédiée à un dialogue sur la deuxième saison du budget participatif.

Sylvie Baste-Deshayes indique les points qu'il serait intéressant d'aborder lors de chaque présentation de quartiers : nombre de réunions ; structure du Conseil ; points positifs ; points négatifs ; les outils mis en place pour lutter contre les problèmes rencontrés ; dépôts des projets ; dépôts des projets du budget participatif. Ces projets peuvent concerner les conseillers, les collectifs d'animation ou encore ceux qui ont été soutenus lors des réunions plénières.

La Mairie souhaite relancer le Conseil de quartier du Morillon et Bel-Air suite à la demande de certains habitants. Les autres Conseils de quartier fonctionnent, chacun avec leurs méthodes.

Un intervenant demande si le Conseil de quartier des Ruffins est en mauvaise posture.

Tania Assouline répond qu'il s'investit davantage dans l'animation de quartier et les brocantes.

Julien Roman rappelle que les Ruffins avait un Conseil de quartier très actif en 2017.

Un intervenant demande si les Ruffins sont un des secteurs éligibles au Conseil citoyen.

Tania Assouline indique que ce n'est pas le cas, tandis que Bel-Air et Le Morillon le sont. Les Conseils citoyens font partie de la délégation de la politique de la ville. Cependant, la multiplication des instances ne permet pas toujours d'atteindre l'efficacité voulue.¹

Un intervenant indique que les Conseils de quartier de certaines villes ont de grands moyens financiers, sur Saint-Denis par exemple.

Sylvie Baste-Deshayes, Tania Assouline et Frédéric Marion le contestent et répondent que c'est variable selon les agglomérations. Les moyens sont essentiellement mobilisés sur les formations, les procédures de la politique de la ville, les contrats de ville et les projets de rénovation urbaine.

2. Bilan des Conseils de quartier.

a. Branly-Boissière

Une représentante du Conseil de quartier indique que celui-ci est structuré autour d'un collectif d'animation de 11 habitants bénévoles – un peu plus de femmes que d'hommes. Cinq réunions plénières ont été organisées en 2018, la prochaine aura lieu le 6 décembre 2018. Une grande consultation des parents d'élèves a été organisée pour connaître leurs besoins ; quatre autres réunions ont été tenues avec les associations. Un grand évènement sera organisé fin mars 2019. Le collectif est organisé en différents groupes de travail (arpentage, détection des problèmes épars, mécanique sauvage, aménagement d'un parking, circulation...).

Les habitants ont déposé 26 projets dans le cadre du budget participatif – 12 ont été soumis aux votes et 4 ont été élus. Leur sélection provoque un sentiment mitigé concernant des projets qui rejoignent parfois l'intérêt privé. Une réflexion est à l'œuvre sur la communication sur le budget participatif en termes d'affichage et de réseaux sociaux.

Le collectif est dynamique, actif notamment sur Facebook, se réunit fréquemment et va à la rencontre des habitants, notamment sur les marchés, même si les contacts avec les jeunes sont plus rares. La newsletter du Conseil est envoyée à près de 250 personnes. La communication est en revanche difficile avec l'antenne de quartier et la municipalité, qui fournissent peu de réponses ; lors des élections municipales, certaines campagnes politiques brouillent le message du Conseil de quartier et compliquent certaines mises en œuvre.

Tania Assouline demande si les réunions plénières sont thématiques avec l' élu concerné, et les raisons des difficultés de communication avec la mairie.

Une représentante du Conseil de quartier confirme cette thématique et précise que la municipalité ne donne souvent aucune réponse aux interrogations du Conseil. Par exemple, les problèmes liés aux tas sauvages et au centre de quartier requièrent des solutions initiées par la Mairie, ce qui est peu le cas.

b. Jean Moulin/Beaumonts

Un représentant du Conseil de quartier indique que le collectif d'animation se réunit tous les mois ; sept personnes des 15 membres sont permanentes, et quatre d'entre elles préparent les réunions.

Trois réunions plénières sont organisées par an pour un objectif de six ; l'assistance oscille entre 50 et 70 personnes. Les élus viennent présenter et défendre certaines thématiques et sont souvent confrontés à la virulence des habitants. La relation avec l'antenne du quartier est par ailleurs très bonne.

¹ Une partie du quartier des Ruffins est située en zone prioritaire. A ce titre, les habitants concernés peuvent faire partie du conseil citoyen : Morillon Ruffins Bel Air Murs à Pêches.

268 personnes reçoivent la newsletter du collectif ; la plupart des associations du quartier sont représentées à travers le LUPS (Local à Usage Partagé et solidaire) au sein duquel les membres, les habitants, les associations et les animateurs sont représentés. En revanche, la participation des 30-45 ans reste faible, sauf au travers du LUPS et de l'espace évason.

8 projets ont été proposés dans le cadre du budget participatif et 2 ont été retenus ; ils concernent la place rouge et son parc, l'aménagement de places et des carrefours ainsi que la plantation d'arbres le long du cimetière et dans une rue limitrophe.

c. République / bas Montreuil

Un représentant du Conseil de quartier explique que le collectif d'animation, composé de trois à quatre personnes, a été très bouleversé notamment suite à certains déménagements de participants actifs. Le collectif d'animation se réunissait de manière sporadique puis plus régulièrement depuis septembre.

Une réunion plénière est organisée tous les mois, réunissant de 15 à 150 personnes selon les sujets. Certains problèmes sociaux cristallisent les oppositions (marchés sauvages, rue Bara), et le conseil de quartier connaît une grande difficulté de communication avec la Mairie.

Un intervenant rappelle que selon la charte, les plénières devraient se dérouler en présence des élus de quartiers.

Un représentant du Conseil de quartier demande si un conseil de quartier peut porter plainte, suite à la vandalisation de panneaux artistiques.

Tania Assouline répond que la plainte doit être portée à titre personnel ; les panneaux ont été réalisés par Pablo FEIX et sont propriété de la Mairie.

d. Signac/ Murs à pêches

Une représentante du Conseil de quartier juge que le collectif d'animation, qui se réunit entre trois et cinq fois par an, doit être plus vivant et qu'il serait intéressant de faire davantage impliquer les habitants, l'affluence évoluant de 10 à 80 personnes.

Une représentante du Conseil de quartier pointe un problème de représentativité et a fortiori de légitimité de cette instance, ce qui s'explique parfois par des méthodologies différentes. L'une des grandes difficultés rencontrées est celle du Murs à pêches et de la force associative, parfois virulente, qui en émane. À cela s'ajoute un problème plus global de fermeté politique de certains élus ainsi que la difficulté de mise en œuvre d'une démocratie véritablement participative. Le manque de moyen et d'information complique la situation.

Une intervenante demande si certaines problématiques peuvent se résoudre hors des Conseils de quartier.

Tania Assouline répond que ces problématiques – Murs à pêches, Croix de Chavaux et rue Bara par exemple – font l'objet de réunions auxquelles toutes les personnes concernées peuvent prendre part. Une instrumentalisation politique est parfois visible et il est difficile alors de trouver un consensus viable. Les désaccords entre politiques sont le reflet des désaccords des habitants, les uns représentant les autres.

e. Centre-Ville

Un représentant du Conseil de quartier indique que le collectif d'animation, dont la composition a doublé en 2018, se réunit une fois par mois, le nombre de réunions plénières étant pourtant faible (une en 2017). L'échange d'information se fait essentiellement par mail et les habitants disent apprécier d'être informés. Les échanges et le dialogue entre habitants et représentants sont très positifs, de plus en plus de jeunes participant aux réunions.

21 projets ont été présentés dans le cadre du budget participatif en 2017, 4 ont été retenus et 3 ont été sélectionnés : le square de l'église, les bancs dans le square patriarche et le mur végétalisé. La communication sur le budget participatif pourrait cependant être plus large, avec une formation en affichage.

Tania Assouline rappelle que l'administration et les services de la ville vont emménager au Centre-Ville (chantier en cours). Cela va créer de grand changement, notamment autour de la place Aimé Césaire.

Un représentant du Conseil de quartier répond que le Conseil de quartier ne montre, pour le moment, aucune inquiétude face à ce changement. Une plénière sur le commerce de l'ensemble de la ville serait une démarche intéressante, car beaucoup de personnes se sentent concernées.

Tania Assouline répond qu'une réunion de telle envergure est difficile à mettre en place. De plus, les commerces du Centre-Ville sont plus susceptibles de créer de l'intérêt que ceux d'autres quartiers. Elle suggère d'inviter l'adjoint au commerce lors d'une future réunion de coordination des Conseils de quartier.

f. La Noue – Clos-Français

Une représentante du Conseil de quartier explique qu'une réunion est organisée tous les deuxièmes mardis de chaque mois, séance préparée par un collectif d'animation de 9 membres qui se réunissent deux fois par mois.

Chaque réunion plénière traite d'un thème précis (propreté, logement social...) et l'assistance est assez importante. Lors des réunions, il existe une forte présence des associations, des représentants des logements sociaux et des copropriétaires.

Une représentante du Conseil de quartier déplore la persistance des habitudes des habitants en termes de propreté. De plus, il manque une coordination claire entre la Mairie et les Conseils de quartier, bien que Patrice Bessac semble vouloir changer la situation. Les projets sélectionnés dans le cadre du budget participatif étaient par ailleurs destinés à la pédagogie et aux aires de jeux pour les enfants.

Une représentante du Conseil de quartier demande une meilleure communication et explication sur les possibilités du budget participatif et les compétences de la ville., et davantage de dialogue entre l'antenne de quartier et la Mairie.

Tania Assouline se déclare consciente des problèmes d'instrumentalisation politique récurrents intervenus par le passé, ainsi que lors des élections municipales notamment. Elle déclare vouloir faciliter le travail des Conseils de quartier et espère que les élections ne viendront pas perturber ce travail. Si la ville de Montreuil est une ville qui connaît une certaine effervescence politique, un apaisement est visible au sein des Conseils municipaux depuis le début de ce mandat.

Elle propose que les réunions plénières soient davantage thématiques afin de gagner en efficacité et de favoriser une plus grande affluence. Une meilleure préparation en amont pourrait également y contribuer. Cette démarche est directement en lien avec le budget participatif qui propose, avec un certain succès, une participation active des habitants, mettant en exergue les bienfaits de la démocratie participative. Une certaine concurrence peut par ailleurs exister entre associations, mais aussi avec les Conseils de quartiers. Il faut alors ne pas négliger l'importance des antennes de quartiers.

Un intervenant souligne que les Conseils de quartier sont parfois davantage entendus par la Mairie s'ils sont virulents.

Une intervenante le confirme, et ajoute que l'insistance de plusieurs personnes est souvent indispensable.

Tania Assouline répond que les élus de quartiers ont un rôle important de médiation, peuvent directement alerter les adjoints ou les services concernés ; ils se réunissent pour la plupart tous les mercredis soir. Parfois, les sujets eux-mêmes requièrent du temps de dialogue et de mise en place. C'est le cas de la propreté ; un projet de déchetterie va ainsi voir le jour près de la piscine des Ruffins, suite à une proposition d'Est Ensemble.

Un intervenant souligne que la propreté est un sujet ancien qui ne progresse guère.

Une intervenante le confirme et dénonce une situation qu'elle considère ubuesque : les déchets sont ramassés s'ils sont sur le trottoir alors qu'ils ne le sont pas s'ils sont dans les caniveaux.

Tania Assouline indique que la plupart des élus répondent aux demandes et que certains Conseils de quartiers sont parfois très mécontents des réponses négatives.

3. Les Rencontres nationales

Sylvie Baste-Deshayes indique qu'une vidéo de ces rencontres sera déposée sur le site internet de la ville de Montreuil. Un compte-rendu des différents ateliers sera réalisé et des actes rédigés. Près de 230 personnes ont participé aux rencontres et la satisfaction est générale.

Un réseau sera mis en place par les quatre villes organisatrices afin que les autres villes qui désirent participer aux rencontres puissent le faire.

Une intervenante demande quand aura lieu la saison 3 du budget participatif.

Tania Assouline répond qu'il est encore tôt pour le savoir. Les élections municipales auront lieu en 2020, et les résultats de celle-ci auront un impact sur la saison 3. Cependant, un planning de cette saison peut être présenté et les nouveaux élus devront alors le mettre en place. Si les budgets participatifs survivent, c'est une victoire pour la démocratie participative.

Une intervenante demande ce qu'il en est de la discrimination positive entre quartiers.

Tania Assouline répond que certains budgets ont en effet été plus élevés pour certains quartiers plus défavorisés. Cela peut poser problème, car certains quartiers considérés comme privilégiés ont également des poches de pauvreté. Montreuil est une ville complexe et il faut créer un débat à long terme sur ces questions.

Plusieurs intervenants proposent de réfléchir également sur la présence et le rôle de certaines associations.

Tania Assouline en convient et précise que ces sujets pourraient être abordés avant 2020.

Une intervenante rappelle la question du vote papier ou électronique.

Tania Assouline se déclare favorable au vote papier, car il mobilise plus de participation. Cependant, le vote électronique peut également se dérouler lors de permanences. Les jeunes en services civiques proposaient de l'aide aux personnes non sensibilisées à ce type de technologie. Le vote électronique a aussi une conséquence en termes de budget, car il est moins onéreux.

Une intervenante souligne que la réflexion d'un règlement sur le budget participatif au sein des Conseils quartier serait pertinente.

Sylvie Baste-Deshayes rappelle qu'une méthodologie et une pédagogie se déploient actuellement pour la mise en œuvre de la saison 2 du budget participatif.

Tania Assouline propose, pour terminer cette séance, que la prochaine réunion soit un séance du comité de suivi et porte sur un point d'étape sur la mise en œuvre des projets du budget participatif saison 2 ; le bilan de celui-ci se fera en 2019.

Deux autres réunions de Conseil de coordination porteront sur la gestion des espaces verts mise en œuvre par le service nature en ville et le commerce. Notamment, la direction *Environnement, Jardins et Nature* souhaite présenter la pédagogie et la méthodologie liées à la gestion et l'entretien des espaces verts de la ville. Le territoire concerné va du parc Montreau aux jardins partagés, en passant par les jardins pédagogiques présents dans les écoles.

Des dates seront proposées prochainement pour une concrétisation début 2019.

La séance est levée à 20h45